

L'ÉCHO

JANVIER 2023

n°40

Saint-Germain magazine

www.mairie-stgermainblancheherbe.fr



SOMMAIRE

Infos pratiques - Etat civil.....	p 2	Affaires scolaires.....	p 6-7
Editorial	p 3	Reportage.....	p 8
Affaires techniques.....	p 4	Affaires sociales et jeunesse / séniors....	p 9-12
Urbanisme	p 5	Animation et vie associative.....	p 13-15



LES INFORMATIONS PRATIQUES

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

11, rue Roland Vico
14280 Saint-Germain-la-Blanche Herbe

Heures d'ouvertures au public :

Lundi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 18h00
Mardi : 8h30 / 12h30 - Fermée au public*
Mercredi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h00
Jeudi : Fermée au public* - 13h30 / 17h00
Vendredi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h00
*Permanence téléphonique

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au :

02 31 29 11 00

Fax : 02.31.29.11.09

Courriel : mairie.stgbh@orange.fr

Site Internet :

www.mairie-stgermainblancheherbe.fr

ESPACE ARDENNA

Espace associatif et municipal
Place du Clos Maulier

SALLE MUNICIPALE DE L'OLIVIER

Location aux particuliers,
se renseigner en Mairie.

GROUPE SCOLAIRE MARCO POLO

Rue Albert Camus

Direction : Tél. 02 31 73 10 59

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

http://ecolemarcopolo.etab.ac-caen.fr

École élémentaire : Tél. 02 31 73 10 59

École maternelle : Tél. 02 31 74 56 29

Restaurant scolaire : tarifs en fonction du quotient familial.

Se renseigner en mairie.

Garderie périscolaire : dès 7h15 le matin jusqu'à 18h30 le soir

Soutien scolaire : de 16h30 à 17h45

ENFANCE JEUNESSE

MJC Chemin Vert : Tél. 02 31 73 29 90

Centre de loisirs sans hébergement

LES MIWOK (3/11 ans)

Tél. 06 79 08 00 23

https://www.facebook.com/lesmiwokstglbh
Mercredi avec ou sans repas et vacances scolaires

Horaires, activités, tarifs, inscriptions : se renseigner à la MJC

Club Jeunes (12/18 ans) ou MJC

Espace Ardenna et local annexe résidence

La Caennaise: Tél. 02 31 47 69 60

ou 06 71 21 88 69

www.facebook.com/clubjeunessgbh

Horaires, activités, conditions : MJC ou mairie

PETITE ENFANCE

Relais petite enfance Arc-en-ciel (RPE)

Espace Ardenna: Tél. 02 31 97 43 29

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Centre Médico-Social du Chemin Vert
Consultations assistantes sociales,
puéricultrice, éducatrice :
121 rue d'Authie à Caen - Tél. 02 14 47 50 97

Crèche et Halte-garderie "Coccinelle"

1 rue Simone Veil
Tél. : 02 31 75 23 62
Accueil des petits jusqu'à 4 ans

COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER NORMANDIE

BAILLEURS SOCIAUX PRÉSENTS SUR LA COMMUNE

Liste et coordonnées en mairie

TRANSPORTS EN COMMUN

La commune est rattachée au réseau bus et tram de l'agglomération caennaise. Lignes 9, 20, 21.

Bus scolaire

Liaison gratuite entre le nouveau quartier et le groupe scolaire.

Se renseigner en mairie.

Réseau complémentaire :

- Ligne 100 : Collèges Dunois, Hasting, Lycée Charles de Gaulle
- Ligne 125 : Lycées Camille Claudel, Dumont d'Urville et Laplace

TAXI

M Gouriou

toutes distances 24h/24 7j/7

Tél. 06 22 65 53 25.

Mail. gourioupeter@gmail.com

COLLECTE DES DÉCHETS gérée par Caen la mer

Numéro vert : 02 31 304 304 (appel gratuit)

Ordures ménagères : sortir les conteneurs la veille au soir

- Toute la commune : le vendredi

Tri sélectif conteneur jaune

- Toute la commune : le mercredi
tous les 15 jours

Déchets verts :

- Toute la commune : le jeudi

Encombrants : ramassage en porte à porte 1 fois par an, + à la demande moyennant une contribution financière (renseignements auprès de Caen la mer ou en Mairie).

Tél. : 02 31 95 69 09

Déchetterie communautaire à Bretteville-sur-Odon en accès gratuit pour les habitants de Caen la mer.

Verres : 7 conteneurs répartis sur la commune (pour la tranquillité du voisinage, veiller à ne pas déposer de verres avant 9h le matin et après 22h le soir).

Collecte des vêtements : conteneurs "Caen la mer", rue Albert Camus, Hameau de Cussy et parking Espace Ardenna.

Conteneur Chiffo en mairie.

POLICE NATIONALE

- Hôtel de Police - 2 route de Bretteville - 14650 Carpiquet
Tél. 02 31 29 55 35

- Week-end, jours fériés et nuits - 10 rue Thibout de la Fresnaye
14000 Caen

Tél. : 02 31 29 22 22

- En cas d'urgence, faire le 17

CENTRE DES IMPÔTS

Caen Ouest, 145 route de la Délivrande,
14000 Caen

CULTE

Église, rue Roland Vico
Presbytère, rue Pierre Corneille à Caen

Tél. 02 31 75 11 45

MONUMENT HISTORIQUE

Abbaye d'Ardenne fondée en 1121 par l'Ordre des Prémontrés

ASSOCIATIONS

De nombreuses associations vous accueillent sur la commune et proposent des activités variées pour tous (sports, loisirs, culture...).
Liste et coordonnées en mairie.

SANTÉ

- Cabinet médical : Médecins généralistes
1, rue de la Bergerie - Tél. : 02 31 75 16 76
- Pharmacie d'Ardenne
3, rue de la Bergerie - Tél. : 02 31 73 48 48
- Cabinet médical :
Orthophoniste - Tél. : 07 49 09 95 85
Infirmières - Tél. : 06 89 86 88 97
19, rue Albert Camus
- Cabinet de kinésithérapie
13, rue des Gracilaires - Tél. : 02 31 53 70 60
- Cabinet : Ostéopathe - Tél. : 02 31 93 99 38
Diététicienne - Tél. : 06 15 06 46 04
Psychologue - Tél. : 06 62 22 34 13
10, rue des Tourelles

ÉTAT CIVIL

* Noms des personnes ayant accepté de figurer dans cette rubrique

ILS SONT NÉS :

Daenerys LEMARCHAND23/06/2022
Keidenn CARNEVA08/07/2022
Anatole SANSON25/07/2022
Yasmine YAHY29/07/2022
June LEFAIX RATRIMOHARINOSY03/08/2022
Nahil GESLOT12/08/2022
Safia LUCAS BRUNET23/08/2022
Eliot LACHEY31/08/2022
Dana-Rose DAUVET30/09/2022
Thanya PAYET.....05/12/2022
Emy MÉSERAY19/12/2022
Islem BENALI20/12/2022

ILS SE SONT MARIÉS :

Adeline MARC & Matthieu GARDEZ20/08/2022
Kawthar HIBAOUI & Mehdi ABEL.....03/09/2022

ILS SONT PARTIS :

FRANÇOISE Sylvie11/08/2022



St Germinoises, St Germinois,

Ce nouveau numéro de l'ECHO ST GERMAIN est le reflet de l'activité municipale du deuxième semestre 2022.

Nous avons choisi de modifier les dates de parution de ce magazine afin d'être plus en phase avec l'actualité. La périodicité reste semestrielle, avec un exemplaire en janvier et en juillet de chaque année.

Nous avons souhaité mettre en avant dans ce premier numéro de 2023 le métier d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). En appui de l'enseignant, leur rôle est primordial pour le bon fonctionnement de la classe par une approche professionnelle et bienveillante auprès du jeune enfant. Vous trouverez le témoignage des quatre agents qui assurent cette fonction au sein de l'école maternelle Marco Polo.

Dans une démarche d'information plus technique, nous avons réalisé un focus sur les autorisations d'urbanisme. Elles sont nécessaires à tous projets de construction, démolition ou transformation de l'aspect extérieur de votre patrimoine bâti.

Il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver dans les démarches liées à ces travaux. Aussi, cet article vous permettra de mieux appréhender les demandes d'autorisation à effectuer en amont de votre projet.

Indispensable à la vie sociale communale, l'offre d'animations municipales et associatives est importante sur la commune. Elle s'adresse à tous les publics et vous découvrirez au fil des pages les activités réalisées ces derniers mois.

Je vous souhaite une bonne lecture.

**Votre Maire,
Stéphane Le Helley**

Informez en temps réel, c'est essentiel !



Très facile à adopter :

Téléchargez l'application gratuitement

sur  ou  Flasher le QR code Citykomi®

et vous êtes connecté avec la vie de votre commune !





AFFAIRES TECHNIQUES

PATRIMOINE COMMUNAL, ENVIRONNEMENT



PASSAGE EN LED DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL

Le conseil municipal avait décidé en 2021 le passage en LED progressif de l'éclairage public de la commune. Cinq zones avaient été définies :

- A. La RD 220C, le remplacement complet des candélabres y a été effectué en juin dernier lors de la sécurisation de cet axe.
- B. La RD 126 et la rue de Villons les Buissons où le remplacement complet des candélabres a été réalisé en octobre dernier.
- C. Le «Hameau de Cussy» où seuls les «foyers lumineux» seront remplacés début 2023 sur ce secteur car les mâts des candélabres sont en bon état.
- D. La «rue de la Paix», là aussi et pour la même raison, remplacement des seuls luminaires au premier trimestre 2023.
- E. La «rue de Coursières» le remplacement des candélabres sera réalisé en 2025 lors des importants travaux de rénovation programmés sur cette voie.

De plus un plan de passage en LED des candélabres à l'intérieur des quartiers est actuellement en cours d'étude avec le SDEC. L'actuelle flambée des coûts des énergies, inimaginables en début de mandat, va, pour réduire au plus vite la facture énergétique de notre collectivité, nous contraindre à accélérer le passage en LED de notre éclairage public.

SDEC

1^{er} Appel à projets «PROGRES» du SDEC

La commune de St Germain la blanche herbe fait partie des douze lauréats de l'appel à projets «PROGRES» (Programme pour la Rénovation énergétique des Etablissements Scolaires) du SDEC. Le jury a reconnu la qualité et l'ambition de notre dossier et nous a octroyé une subvention de 50 000 euros.



« JARDIN PARTAGE » PLACE DU CLOS NOTRE DAME (SUITE..)

Rappel du projet :

Comme vous avez pu le découvrir dans l'ECHO N°39 de juin 2022, les élus municipaux ont entrepris, en partenariat avec l'ARDES (Association Régionale pour le Développement de l'Economie Solidaire), le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et le bailleur social INOLYA, une démarche pour animer et rendre plus attrayante la Place du Clos Notre Dame : la création d'un jardin partagé. Ce projet s'inscrit dans le plan de relance Action « Jardins partagés et agriculture urbaine » ce qui permettra à la commune de bénéficier d'une aide financière. Nous vous avons alors présenté la fabrication et la mise en place de bacs surélevés en bois brûlé (technique Shou-sugi-ban) et vous aviez pu voir une photo des deux récupérateurs d'eau financés et installés par INOLYA.

Que s'est-il passé depuis cette date ?

L'été caniculaire et les restrictions d'arrosage n'ont pas permis le démarrage de notre jardin partagé dans les meilleures conditions. Nous tenons à remercier les habitants qui se sont investis dans ce projet en venant planter, désherber et arroser les plantations (jusqu'à ce que les récupérateurs d'eau soient vides !).

Une boîte à livres

Une boîte à livres a été fabriquée et posée par notre agent communal, ce qui permet de renforcer l'aspect « lieu de rencontre » que l'équipe municipale veut donner à cette place.

Le cabanon de jardin

Le cabanon de jardin financé par la Mairie de Saint Germain la Blanche Herbe a été commandé, livré et installé début septembre.

Réunion du COPIL

Le COPIL (COmité de PILotage) de ce projet s'est réuni fin octobre. Une « inauguration-découverte » a été organisée afin de réunir les habitants déjà impliqués, de faire découvrir ce projet aux Saint Germinoises et surtout d'accueillir de nouveaux habitants. La culture en pleine terre est envisagée au printemps sur les surfaces non minéralisées.

A NOTER : IL EST TOUJOURS POSSIBLE DE REJOINDRE CE GROUPE SYMPATHIQUE (RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE)



URBANISME

LES AUTORISATIONS D'URBANISME

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme édictées par le PLU communal. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, de démolir, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Faire cette démarche au préalable de tous projets permet d'être juridiquement en règle avec le code de l'urbanisme.

CAS OÙ UNE AUTORISATION D'URBANISME EST EXIGÉE

De manière générale, une autorisation d'urbanisme est nécessaire dans les cas suivants :

- la construction d'un bâtiment d'une surface supérieure à 5 m² : en fonction de la surface de la construction, vous devrez effectuer une déclaration préalable de travaux ou une demande de permis de construire (plus de 20m²).
- les travaux réalisés sur une construction existante impliquant un agrandissement de la surface du bâtiment supérieur à 5 m² : selon la surface créée, vous aurez soit besoin d'un permis de construire (plus de 20 m²), soit d'une déclaration de travaux.
- les travaux impliquant une modification de l'aspect extérieur du bâtiment mais aussi une modification de matériaux ou de hauteur pour les clôtures et portails : en règle générale, ce type de travaux nécessite une déclaration préalable.
- le changement de destination d'un bâtiment : si la transformation nécessite de modifier la structure du bâtiment ou sa façade, une demande de permis de construire sera nécessaire. Dans le cas contraire, une déclaration préalable sera suffisante.
- les travaux visant à aménager un terrain : selon la nature du projet à réaliser, ces travaux peuvent être soumis à un permis d'aménager.

TRAVAUX NE NÉCESSITANT AUCUNE FORMALITÉ

Les situations suivantes ne sont normalement soumises à aucune autorisation d'urbanisme :

- les travaux d'entretien ou de réparation d'un bâtiment existant : dès lors qu'il s'agit de travaux de nettoyage ou que ces travaux ne modifient pas l'aspect extérieur de la maison ou de l'immeuble, ceux-ci ne nécessitent aucune autorisation administrative.
- les travaux d'aménagement intérieur, à condition que ceux-ci ne conduisent pas à la création d'une surface habitable de plus de 5 m², ne modifient pas l'aspect extérieur du bâtiment, ne sont pas effectués sur un édifice protégé, et ne modifient pas la destination du bien concerné.
- certains aménagements extérieurs : l'aménagement d'une terrasse de plain-pied, la création d'une allée, ou encore la création d'une piscine de 10 m² maximum ne requièrent aucune autorisation administrative.
- certaines constructions : une construction peut être exemptée de toute autorisation de travaux si celle-ci possède une hauteur inférieure ou égale à 12 m et que sa surface ne dépasse pas 5 m². Cela concerne notamment certains abris de jardin ou vérandas.

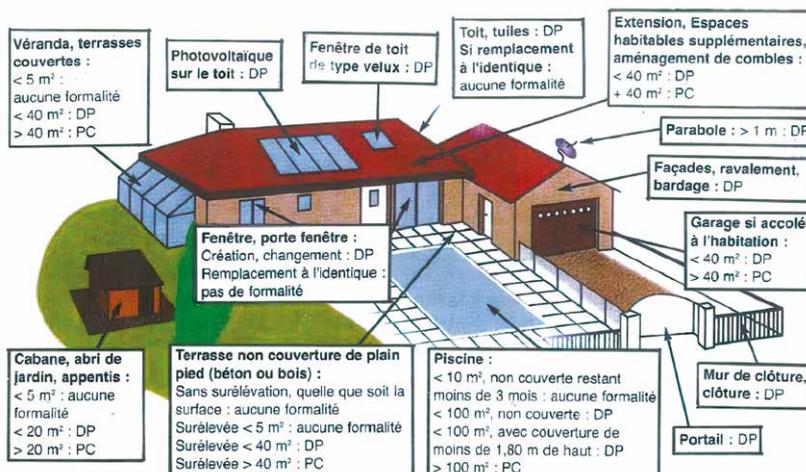


QUELLES SONT LES CONDITIONS LIÉES AUX AUTORISATIONS D'URBANISME ?

Toute autorisation administrative est soumise au respect d'un certain nombre de règles :

- une durée de validité : quelle que soit l'autorisation d'urbanisme obtenue, celle-ci est valable pour une durée maximale de 3 ans. Ce délai peut être prolongé si vous en faites la demande au moins 2 mois avant la date d'expiration initiale de l'autorisation concernée.
- la déclaration d'ouverture de chantier : pour tous les travaux soumis à un permis de construire ou à un permis d'aménager, une déclaration d'ouverture de chantier doit obligatoirement être envoyée à votre mairie dès le début des travaux.
- un affichage obligatoire : toute autorisation d'urbanisme doit faire l'objet d'un affichage visible depuis la voie publique sur le terrain concerné par le projet pendant une durée minimale de 2 mois, et doit rester à son emplacement jusqu'à l'achèvement des travaux.
- le droit de recours : dès l'affichage de votre autorisation de travaux, vos voisins disposent de 2 mois pour contester la validité de celle-ci auprès du maire de la commune.
- la déclaration d'achèvement des travaux : lorsqu'un chantier a fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme, celui-ci doit se conclure par une déclaration attestant l'achèvement et la conformité (DACT) des travaux réalisés.

Le téléchargement des CERFA et le dépôt d'une demande d'urbanisme est désormais possible en ligne sur le site de la mairie (onglet urbanisme) : néanmoins, la mairie reste votre interlocuteur pour tous les renseignements et conseils sur les démarches d'urbanisme.





LA KERMESSE



Un vrai succès !

Pour clore une année bien remplie grâce à l'association des « Amis de l'école » et des enseignants, la fête de l'école a réuni beaucoup de monde.

Et les enfants avaient préparé avec l'aide de leur enseignant un spectacle qu'ils ont joué, dansé, chanté devant leurs parents.

Un moment important pour les enfants.

De nombreux enfants ont participé au concours du plus joli tableau élaboré, par chaque classe, organisé par les « amis de l'école ». C'est la classe de CP/ CE1 qui a remporté le premier prix.

GROUPE SCOLAIRE MARCO POLO

Réhabilitation thermique du groupe scolaire Marco Polo

La surface totale des bâtiments composant le groupe scolaire Marco Polo dépassant les 1000 m², la commune est dans l'obligation d'y effectuer une rénovation thermique dans le cadre du décret tertiaire.

Nous avons décidé d'engager dès 2023 un important programme pluriannuel de travaux avec une exigence de résultat réglementaire de - 40% en 2030, puis de - 50% en 2040 et - 60% en 2060.

A ce jour, un audit a été réalisé par le service d'efficacité énergétique de Caen la Mer et le cabinet de maîtrise d'oeuvre 2B recruté afin de mener à bien les études nécessaires avant travaux.

Le financement de ces travaux sera soutenu par diverses subventions : Etat, Contrat de territoire Département/ C U, SDEC



LES ACTIONS POUR L'ÉCOLE

ORCHESTRE DE CAEN :

Une animation autour des mini-concerts organisés par le conservatoire a eu lieu le vendredi 21 octobre. L'intervention des artistes pour présenter le concert « Sonata Flamenca » a été fait auprès de 3 classes dans la salle de motricité. Puis une représentation pour le grand public a eu lieu le 30 octobre à l'espace Ardena.

DÉFI ASSIETTES VIDES :

La commune s'est engagée dans la lutte contre le gaspillage en s'inscrivant au « défi assiettes vides » qui a eu lieu du 21 au 25 novembre 2022 initié par notre prestataire le SIGRSO. Les enfants ont bien répondu et ont réellement fait des efforts et ainsi diminué le gaspillage.

ACTION UN « FRUIT À LA RÉCRÉ » RECONDUITE

La distribution de fruits ou de légumes sous toutes ses formes mais toujours de façon à appeler l'intérêt et le plaisir de l'enfant se poursuit, toujours plébiscité par les enfants.

PETIT DÉJEUNER

Le petit déjeuner est celui des 3 repas quotidiens le moins régulièrement pris.

Fort de ce constat les classes de CM1/CM2 et les grandes sections ont participé tous les mardis pendant 5 semaines à l'opération Petits déjeuners à l'école.

Ils ont tous bien apprécié ce rendez-vous hebdomadaire.

Pour les grandes sections cela a permis de réactiver les connaissances acquises au travers de l'intervention des étudiants en santé sur l'équilibre alimentaire.

Pour les CM cela a été l'occasion de parler de l'importance d'un bon petit déjeuner simple et pas trop sucré mais qui permet de bien commencer la journée.

Une convention a été signée entre la commune et l'inspection académique.

Une subvention a été versée à la commune à hauteur de 2 € par enfant ce qui couvre l'achat du petit déjeuner, composé de pain, yaourt et fruit BIO.

La commission scolaire a souhaité que l'action soit reconduite.

C'est chose faite puisque l'inspection académique propose de faire un avenant afin de proposer un petit déjeuner au CM2 et GS sur 2 périodes, janvier et avril 2023 toujours subventionné.

Un livret de présentation du syndicat intercommunal de gestion de la restauration scolaire (SIGRSO) « Ce que mangent nos enfants » sera distribué très prochainement à tous les enfants.

EFFECTIFS 2022-2023

Rentrée scolaire : Ouverture d'une 8^{ème} classe ! De nouveaux enseignants en l'élémentaire

ÉLÉMENTAIRE

INSTITUTEURS	CLASSE	EFFECTIFS
Mme DESENDER	CM2	20
Mme DORE	TOTAL	20
Mme DAUMAS-RICHARDSON	CM1	21
	TOTAL	21
Mme ALLE-CROQUEVIELLE	CE2	13
Mme DELABARRE	CM1	8
	TOTAL	21
Mme CUVILLIER	CE1	18
	CP	5
	TOTAL	23
M BEAUQUESNE	CE1	8
M DELEBARRE	CP	13
	TOTAL	21
TOTAL ÉLÉMENTAIRE		106

MATERNELLE

INSTITUTEURS	CLASSE	EFFECTIFS
Madame DELAMARE	GS	23
	TOTAL	23
Madame ROLHION	PS	10
	MS	14
	TOTAL	24
Mme ALLE-CROQUEVIELLE Mme DELABARRE	MS	9
	PS	15
	TOTAL	24
TOTAL MATERNELLE		71

**TOTAL EFFECTIF
177**



UN VERGER PÉDAGOGIQUE

Le conseil municipal a souhaité mettre en place un verger pédagogique.

Le verger pédagogique a pour vocation de remettre au goût du jour le plaisir de faire pousser, d'entretenir des arbres fruitiers et de redécouvrir la saveur de fruits.

Le verger pédagogique est un formidable vecteur de respect des plantations communes et de la notion de partage.

Le verger pédagogique a permis l'implication des enfants dans les activités de plantation ce mardi 29 novembre aidés par les agents techniques de la CU.

Ont été ainsi plantés : 1 abricotier, 1 cerisier, 1 cognassier, 2 poiriers, 3 pommiers, 2 actinidias, 1 figuier ainsi que 2 pommiers et 2 poiriers en espalier.

Chaque arbre a ainsi sa plaque d'identité avec le nom de la classe qui l'a plantée.

Les insectes devraient y être présents grâce à l'installation d'abris à insectes, fabriqués par notre agent technique et à la culture de plantes spécifiques, mûres et rubus sans épines favorisant la pollinisation.

Des nichoirs vont être posés sur les arbres.



ANTENNE RASED

Les RASED (rassemblement des psychologues et des professeurs des écoles spécialisés) : ils sont membres à part entière de l'équipe enseignante des écoles où ils exercent. Ils interviennent auprès des élèves de la maternelle au CM2, en classe ou en petits groupes.

Dans le cadre de la mission de la psychologue, celle-ci réalise des tests psychométriques nécessaires au repérage des enfants présentant des troubles cognitifs ou psychoaffectifs et à leur reconnaissance auprès de la MDPH.

Nous avons été alertés sur le nécessaire renouvellement de cet outil.

L'antenne RASED à laquelle nous sommes rattachés (mais aussi Michel Trégore à Caen, Authie, Carpiquet, Cheux, Cairon, St Manvieu, Le Fresne Camilly et Bretteville l'orgueilleuse) se situe à Thue et Mue au SEEJ (sivom éducation-enfance-jeunesse).

Le logiciel est à la charge des communes.

Il a été ainsi proposé que le SEEJ se chargerait de l'achat du logiciel (le plus urgent) et facturerait à chaque commune citée plus haut une participation au prorata du nombre d'élèves.

Ainsi pour nous cela représente 9% du montant.

Une convention sera établie entre les communes et SEEJ pour partager les frais inhérents à l'investissement (logiciel, matériels) du RASED et de la psychologue.

NOËL

La maternelle à la rencontre du Père Noël à l'Abbaye d'Ardenne. Les enfants ont visionné un petit film en attendant l'arrivée du père Noël pour le faire venir ils ont chanté « petit papa Noël » et il est arrivé pour le plus grand bonheur des enfants.





Dans la continuité de nos reportages, nous avons décidé de mettre à l'honneur le métier d'ATSEM à l'école primaire. Dans notre école, nous comptons 4 ATSEM : Valérie, Valentine, Malika et Annabelle. Elles ont gentiment répondu à nos questions.

Pouvez-vous vous présenter ?

Valérie, je suis ATSEM depuis 2012 sur la commune. J'ai 3 enfants et j'ai passé mon concours en 2007. Je suis en classe de PS. Valentine, j'ai commencé en 2011 comme remplaçante, je suis titularisée depuis 2013. Je possède mon CAP petite enfance et mon BAFD en cours dans l'animation. Je suis en classe de GS.

Malika, je viens de rejoindre l'équipe en septembre 2022, je suis maman de 4 enfants. J'ai passé mon CAP AEPE et une formation pour la préparation de concours d'ATSEM. Je suis en classe de PS/MS.

Annabelle, je remplace le vendredi dans la classe de PS/MS.

Qu'est ce qu'une ATSEM ?

ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles

L'ATSEM occupe un rôle majeur dans l'éducation, l'épanouissement et le bien être des enfants de 3 à 6 ans. Elle travaille en étroite coopération avec les enseignants.

Le rôle :

- accompagner l'enseignant sur le temps scolaire
- aide à la préparation des activités
- accompagner les enfants dans les gestes du quotidien, l'apprentissage scolaire, l'autonomie, la vie en collectivité
- garderie matin et soir
- accompagner les enfants au restaurant scolaire
- entretien des locaux
- surveillance et animation sur le temps périscolaire

Pour être ATSEM il faut être polyvalent.

Quelle est la journée type d'une ATSEM ?

La journée type d'une ATSEM est différente en fonction de la classe dans laquelle, elle évolue.

7h15 : la garderie, c'est un moment où les parents nous transmettent des informations pour les enseignants, les parents nous font confiance.

8h50 à 11h : en classe, des ateliers en petits groupes (art visuel, peinture, graphisme...),

11h à 11h30 : pause du midi

11h30: passage aux toilettes et

accompagnement au restaurant scolaire

12h45 : sieste pour les PS/MS, et surveillance de cour

13h15 à 13h55 : temps calme pour les GS

14h : retour en classe pour des ateliers ou préparation d'ateliers

15h30 : ménage pour certaines

15h30 à 16h30 : changement d'ATSEM pour les PS

16h30 : ménage ou soutien scolaire

Garderie jusqu'à 18h30

Quelles sont les qualités à avoir pour être ATSEM ?

Pour être ATSEM, il faut de la patience, de l'écoute, de la bienveillance, de l'empathie, une certaine adaptabilité.

Dans ce métier nous devons être polyvalentes, organisées et avoir une bonne santé physique.

Mais avant toute chose il faut aimer les enfants.

Quelles sont les avantages et les inconvénients du métier ?

Les avantages :

- on ne voit pas la journée passée
- gratifiant : accompagner les enfants dans leurs évolutions
- une reconnaissance des enfants plus grands quand ils nous croisent
- confiance des parents
- lien entre les parents et les enseignants
- stabilité du travail
- organisation du temps de travail avec les vacances, cela permet d'avoir une vie de famille

Les inconvénients :

- le bruit (surtout au restaurant scolaire)
- les répercussions physiques dues à la posture, la taille du mobilier et la fatigue mentale

Comment se passe votre travail ?

Mon travail en tant qu' ATSEM se passe super bien je pense avoir trouvé le travail qui me convient.

Nous avons de bonnes relations avec les enseignants, il faut une certaine adaptabilité par rapport à la façon de travailler de l'enseignant ; à chaque changement d'enseignant nous effectuons une remise en question de notre travail ce qui est très enrichissant.

On constate que les enfants de maintenant sont différents : moins de jeux collectifs et plus individualistes



(par exemple les jeux de ballon dans la cour se terminent toujours en dispute). On remarque aussi que les écrans ne sont pas toujours bénéfiques pour les enfants ce qui entraînent des problèmes de vocabulaire et peu d'interactions avec les autres.

Est ce qu'il y a quelque chose qui ne vous plaît pas dans votre métier ?

L'accueil des enfants qui ne sont pas propres, en effet l'école est obligatoire à partir de 3 ans que l'enfant soit propre ou non. Nous passons beaucoup de temps à changer les couches ce qui est un peu dévalorisant pour nous. Le temps que nous passons à changer les couches nous ne le passons pas à la pédagogie ou à faire des ateliers...

Nous pensons qu'il y a trop d'attente des parents par rapport à l'école.

Il faudrait que les enfants aient des vêtements adaptés pour l'apprentissage de l'autonomie.

L'entretien, le ménage au quotidien, mais nécessaire pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Avez vous des anecdotes ou des moments forts ?

Durant le temps calme, j'aime faire des petits massages de la tête avec une petite musique, les enfants sont habitués et le réclament.

Au moment de la sieste dans le dortoir on fait toujours le même rituel ce qui sécurise les enfants, le doudou, la petite musique.

Un élève m'appelle tata depuis septembre, je trouve ça très attachant même si à chaque fois je lui dis de m'appeler par mon prénom, je le prends comme un compliment.

J'aime beaucoup faire la grenouille avec les enfants dans la salle de motricité.



Les 10 ans de la médiathèque d'Epron en musique avec Eline LANDON

LE RELAIS PETITE ENFANCE ARC-EN-CIEL

Au Relais Petite Enfance, l'été dernier s'est déroulé au rythme des sorties : la découverte du nouveau parcours pieds-nus de la Crèche Farandole (Saint-Contest), une cueillette de délicieuses fraises parfumées aux Vergers du Grand Parc (Coulombs), une promenade au jardin des plantes de Caen sur le thème des petites bêtes avec Marion LEMAITRE, Educatrice de Jeunes Enfants spécialisée dans l'accompagnement des tout-petits dans la nature et les animaux de la Ferme municipale d'Amélie (Giberville).

La rentrée de septembre est arrivée avec de nouveaux petits amis qui ont remplacés ceux partis vers les bancs de l'école. Ce sont jeux libres, musique, peinture, transvasements qui nous ont réunis. En octobre, nous avons aussi fêté les 10 ans de la Médiathèque d'Epron en musique avec Eline LANDON. Puis un curieux papillon désireux de voler très haut est venu nous rendre visite en décembre avec le spectacle de fin d'année « Vole papillon » (Jessica EUVRIE de la Compagnie de Monsieur Charly).



Spectacle « Vole papillon » de la Compagnie Monsieur Charly



Visite des petites bêtes du jardin des Plantes de Caen avec Marion LEMAITRE



Sortie à la ferme municipale d'Amélie à Giberville

Sur la même période, pour les adultes, le Relais a organisé une réunion de rentrée en septembre. Une soirée d'informations sur l'alimentation du tout-petit a été proposée en partenariat avec les services de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental ainsi qu'une opération « porte ouverte » afin de faire connaître le métier d'assistant maternel. A cette occasion, la bibliothèque Alexis de Tocqueville avait prêté son exposition « Mon imagier des émotions ». Le nombre de places d'accueil au domicile des assistants maternels diminue sur notre territoire. Si la profession d'assistant maternel vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec le Relais Petite Enfance pour vous informer.

**Contact : Maude LE GALL
02.31.97.43.29**



CLUB JEUNE

Fresque réalisée au Club lors d'un stage «Graff» et posée par Cédric. L'objectif est de renforcer l'identification du Club à Ardenna et de mettre en valeur la réalisation artistique des jeunes.





AFFAIRES SOCIALES ET JEUNESSE



CENTRE DE LOISIR MIWOKS



FESTIVAL MUSIKAL'OUEST

3 structures (Folie-Couvrechef, Tandem, Chemin-Vert) ont été accueillies par le pôle jeunesse de St Germain.
110 enfants au parc Ardenna le 21 juillet ont assisté au spectacle Dynastie Poubelle et participé aux ateliers dédiés à l'environnement.



ATELIERS ASSOCIATION 1001 BONHEURS

« 1001 bonheurs » association créée en 2008 pour les parents et les enfants afin de « jouer, imaginer, être ensemble autrement » en famille. Son but est de renforcer le lien parents-enfants en proposant « 1001 petits bonheurs » simples à mettre en place à la maison, à travers différents ateliers (massage bébé, compte et comptine, portage en écharpe, atelier de relaxation...).

Les ateliers se déroulent à la salle de l'Olivier, le calendrier des prochains ateliers est à consulter en mairie.





SORTIE SÉNIORS

Jeudi 8 septembre, 37 personnes ont participé au voyage proposé par le CCAS.

Cette année, c'est le jardin «Intérieur à Ciel Ouvert» qui nous a ouvert ses portes.

Situé à Athis-de-l'Orne, les propriétaires Dominique et Benoît Delomez, maîtres d'œuvre, artistes et jardiniers nous ont promenés dans un dédale poétique, intimiste et ludique. Le sauvage apprivoisé et la luxuriance côtoient la radicalité sur un site entièrement remodelé, composé de talus, de bassins, de rochers. L'eau y est très présente : bassins sauvages, fontaines, cours d'eau animent ce jardin, donnant une atmosphère apaisante, invitant au rêve, à la flânerie, à la découverte d'espèces insolites.

Le déjeuner nous attendait au restaurant de la Roche à Bunel.

Un repas, à l'abri de la pluie battante, accompagné d'une animation musicale nous a bien réchauffé !





ANIMATION ET VIE ASSOCIATIVE



FÊTE DE L'ÉTÉ DU 2 JUILLET 2022

Première fête de l'été dans le centre bourg : lors de cette manifestation de nombreux habitants ont participé et sont venus danser sur diverses musiques. Ce fut une grande réussite, merci à vous.



VISITE DE L'ABBAYE D'ARDENNE POUR LES SAINT GERMINOIS DU 9 JUILLET 2022

Une visite détaillée et expliquée de l'Abbaye d'Ardenne a été proposée aux saint-germinoises par une personne de l'IMEC.



LA CANADIENNE DU 11 SEPTEMBRE 2022

Les courses de la Canadienne ont réuni 160 coureurs sur le parc urbain.



MATINÉE ENVIRONNEMENT DU 8 OCTOBRE 2022

Matinée environnement dans le cœur de bourg : avec l'association « les dérailleurs » pour le marquage de vélo et « les bouchons du Calvados », cette matinée a rencontré un grand succès.



SALON DES ARTISTES : 15 ET 16 OCTOBRE 2022

Pour cette reprise après une pause forcée, le salon a accueilli de nouveaux exposants. Un grand merci aux artistes et aux visiteurs. Les noms des lauréates: Mme DIEU, Mme ENOUF et Mme CACITTI.





ANIMATION ET VIE ASSOCIATIVE

OCTOBRE ROSE À ST GERMAIN

Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Dans le cadre d'octobre rose, la mairie a organisé un après-midi concert de trompette dans l'église de Saint Germain la Blanche Herbe, avec l'intervention du Docteur Christine Quertier. La somme de 200 euros récoltée lors de la quête, a été remise à l'association Mathilde.



HALLOWEEN FIN OCTOBRE AVEC « LES AMIS DE L'ÉCOLE »



LES FÊTES DE NOËL



Mr Gouriou.
 Saint Germain la blanche herbe.
 0622655325



TAXI

TOUTES DISTANCES. **7 places**
 24h/24. 7j/7

www.magafleurs.com



Toutes Compositions florales - Bouquets ronds - Mariages - Baptêmes - Deuils...

Domaine de la Clé des Champs **02 31 86 73 07**
 62, rue Jacques Prévert, 14280 Saint-Contest **06 11 34 36 93**



Ideal Coiffure

Femmes / Enfants

Rendez-vous par téléphone au
02 31 73 07 85

En ligne :
lsrdv.com/idealcoiffurestgermain

 @idealcoiffure14 26 rue Rolland Vico, 14280
 Saint-Germain-ma-
 Blanche-Herbe

 @idealcoiffure14




PEINTURE
 INTÉRIEURE / EXTÉRIEURE

PLACO & STAFF
REVÊTEMENTS
SOLS & MURS
ÉLECTRICITÉ

cp.peinture@hotmail.fr | **02 31 85 63 89 • 06 68 90 51 94**

 1 Rue des Entrepreneurs • 14760 Bretteville sur Odon 



BOULANGERIE ARTISANALE
PAINS • VIENNOISERIES
PÂTISSERIES • PIZZAS • SANDWICHS

 **70 PLACES ASSISES**  **25 PLACES**

Boulangerie Ange Carpiquet - 02 31 57 77 26
 Du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00 et samedi de 7h30 à 19h30 non stop
Boulangerie Ange est une marque déposée par SARL Ange - SARL LES COPAINS DE CARPIQUET 920 497 014 RCS Caen.

DIES CINERE SERVICE FUNÉRAIRE
 agence

P.F D'ARDENNE

16, RUE ROLAND VICO
14280 SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE

Permanence décès **24h/24 7j/7**
02 31 73 19 03

 www.pompes-funebres-dardenne.fr



Crémation, inhumation et toutes opérations liées au devenir des cendres

800 mètres crématorium de Caen - Périphérique Nord, sortie 7 - Entre église et mairie Saint-Germain-la-Blanche-Herbe.

L'Écho Magazine Municipal – tirage 1200 exemplaires - papier recyclé

• Directeur de la publication : Stéphane Le Helley • Rédacteur : Angélique Lecerf • Mairie de Saint-Germain La Blanche Herbe : Tél. 02 31 29 11 00
 • mairie.stgbh@orange.fr / www.mairie-stgermainblancheherbe.fr
 • Imprimerie : CAEN REPRO, 8 rue Ferdinand Buisson, 14280 Saint-Contest
 Tél. 02 31 95 27 66 / imprimerie@caenrepro.com / www.caenrepro.com

 Caen Repro
 Imprimerie

